

Professions concernées

par l'Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgence

AFGSU N1

- Personnel administratif
- Agent administratif
- Agent technique
- ASH
- Assistant social
- Autre personnel administratif
- Autre personnel technique
- Brancardier
- Cadre administratif
- Cuisinier
- Directeur administratif
- Educateur Jeunes Enfants (EJE)
- Électricien
- Enseignant en Activité Physique et Sportive (EAPS)
- Esthéticienne
- Gestionnaire
- Informaticien
- Lingère
- Ostéopathe
- Ouvrier
- PARM
- Psychologue
- Secrétaire
- Sécurité incendie
- Standardiste
- Personnel technique

AFGSU N2

- Accompagnant Éducatif et Social (AES)
- Aide Médico-psychologique (AMP)
- Auxiliaire de Vie Sociale (AVS)
- Assistant de Régulation Médicale (ARM)
- Ambulanciers / Auxiliaires-ambulanciers
- Assistants médicaux
- Aide-soignant
- Auxiliaire de puériculture
- Infirmiers (IDE)
- Infirmier de bloc opératoire (IBODE)
- Infirmier anesthésiste (IADE)
- Infirmier puériculture
- Kinésithérapeute
- Pédicure-podologue
- Manipulateur d'électroradiologie
- Technicien de laboratoire en analyse biomédical
- Préleveur sanguin (en cours de formation)
- Ergothérapeute
- Psychomotricien
- Orthophoniste
- Orthoptiste
- Audioprothésiste
- Opticien-lunetier
- Prothésiste
- Orthésiste
- Diététicien
- Chirurgien-dentiste
- Assistant dentaire
- Sage-femme
- Médecin
- Pharmacien
- Préparateur en pharmacie hospitalière